



**ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
des Bouches-du-Rhône

Inspection de l'éducation nationale
De la circonscription de
Marseille Estaque

Affaire suivie par :
Catherine ORLANDO
Tél : 04 84 35 81 06
Mél : ce.0131300t@ac-aix-marseille.fr

1, Rue Maurice Korsec
13001 Marseille

Marseille, le 30 août 2022

Catherine ORLANDO
Inspectrice de l'éducation nationale
Circonscription Marseille Estaque

à

Mesdames les directrices, Messieurs les directeurs
Mesdames les enseignantes, Messieurs les enseignants

Objet : Organisation des interventions du RASED 2020-2021- Fonctionnement du pôle ressource

A la rentrée 2022, l'équipe du RASED comprend 4 psychologues éducation nationale et 4 enseignants maitres E. Les secteurs des psychologues restent inchangés, mais nous accueillons une nouvelle psychologue éducation nationale.

Suite aux trois dernières années de contexte sanitaire particulier, le calendrier établi pour la rentrée dernière en concertation avec les enseignants du RASED reste sensiblement le même et concernera l'ensemble des écoles de la circonscription.

Période 1 :

Cycle 2 (CP, CE1 et CE2): Dès la semaine de la rentrée et selon des modalités choisies avec les équipes, les maîtres E prendront en charge les élèves qui étaient suivis en fin d'année ou période 3 : intervention en classe, prise en charge hors de la classe, maclé...

A la marge, les élèves de Cycle 3 entrant dans la lecture pourront aussi être pris en charge.

Evaluation des élèves de CM2 qui n'auraient pas pu être identifiés mais pressentis pour la SEGPA

Evaluation pendant la semaine avant et après vacances Toussaint et synthèse à suivre

Période 2 : Prise en charge des élèves de Cycle 2 et de cycle 3 identifiés en synthèse

Période 3 : Prise en charge des élèves de cycle 3 et bilan de ceux de GS

Fin de période 3 / début de période 4 : synthèse pour les maintiens et passages/ bilan de milieu d'année des prises en charge

Période 4 et 5 : Prise en charge des élèves de GS et de CP

Evaluation des élèves de CM1 pressentis pour une orientation SEGPA et équipe éducative. Des précisions seront données sur les évaluations.

Cas très particulier : L'enseignant du RASED peut faire le choix de suivre un petit groupe s'il/elle estime que les besoins s'avèrent toujours importants, et ce, indépendamment de la période.

Le document de demande du RASED-Pôle ressource avait fait l'objet d'un travail de réflexion. Il permet d'avoir

un seul et même document pour les demandes d'aide par les psychologues et/ou les maîtres E. Pour les psychologues, il ne se substitue pas à l'autorisation des parents.

Ce document **devra obligatoirement être utilisé** pour toute demande de prise en charge.

Pour cette rentrée,

- Dès la rentrée, pour les prises en charge par les psychologues et ensuite dès que nécessaire besoin.
- Pour les maîtres E,
 - avant le 1^{er} octobre pour les élèves pour lesquels les équipes souhaitent une prise en charge à partir de la période 2
 - avant le 10 janvier pour les élèves de grande section

Le RASED intervient auprès des élèves relevant de la grande difficulté, qu'ils soient ou non en éducation prioritaire. Les maîtres E se rapprocheront de chacune des écoles et pourront vous aider à la prise en main du document de demande.

Depuis 2014, le RASED fait partie du pôle ressource de circonscription. Le pôle ressource n'a pas vocation à se substituer au RASED. Il s'agit au contraire de fédérer dans une logique collaborative, les approches des différents professionnels de l'école afin de répondre aux difficultés rencontrées au sein des écoles. Il a pour finalité de mener des projets de prévention et de remédiation dans l'objectif de la réussite de tous.

Il accompagne les équipes dans l'évolution et la mutation d'une école de plus en plus inclusive en tissant des liens entre les acteurs au plus près de la réalité du terrain. Il peut prendre en charge les besoins particuliers d'enseignants ou d'équipes. C'est un lieu d'échanges autour de situations complexes auxquelles ont pu être confrontés un ou plusieurs acteurs du pôle ressource qui sollicite d'autres regards spécifiques.

Il favorise une meilleure connaissance mutuelle, une meilleure complémentarité des personnels de l'Education nationale. Il permet de resserrer les liens entre les différents professionnels en créant une dynamique de travail collaboratif, en facilitant une approche des situations à partir des regards croisés.

Il devrait être le lieu d'élaboration d'un projet commun, d'un ciblage d'actions de prévention et d'interventions, d'une meilleure cohérence possible des actions destinées aux élèves en difficulté. Il peut, dans ce cadre, souscrire à la création ou l'harmonisation d'outils.

Le pôle ressource est aussi un lieu de réflexion éthique et idéologique de l'école d'une manière générale.

Dans la circonscription, la réflexion est engagée pour constituer un vrai pôle ressource. Les conseillers pédagogiques en font désormais partie et il a vocation à s'élargir selon les situations rencontrées avec la participation d'autres personnels, comme les coordonnateurs ULIS et UPE2A, les coordonnateurs éducation prioritaire, les infirmières et médecins scolaires...

L'Inspectrice de l'éducation nationale

Catherine ORLANDO

INSPECTION DE L'EDUCATION NATIONALE
CIRCONSCRIPTION MARSEILLE ESTAQUE
1 rue Maurice Korsec
13001 MARSEILLE

